

FORMATION

Une nouvelle UE «Genre et travail» proposée dans nos formations d'ingénieur.e

N'hésitez pas à l'intégrer à votre parcours de formation d'ingénieur.e !

En cette rentrée 2019, la liste des unités d'enseignement (UE) transverses à l'ensemble des 18 spécialités du titre d'ingénieur accessible hors temps de travail (HTT), dites « plug-in », s'étoffe. Notamment, une nouvelle **UE Genre et travail** est proposée et d'ores et déjà ouverte à **Paris et en région. Son enseignement, en partie à distance, sera généralisé à l'ensemble du réseau dès la rentrée 2020.**

Pour rappel, [les UE « plug-in »](#) transverses à l'ensemble des [18 spécialités accessibles hors temps de travail \(HTT\)](#) visent à élargir les horizons des élèves. Dans un monde en pleine mutation, un-e ingénieur.e doit être doté-e de compétences comportementales qui lui permettront de **problématiser les grands enjeux sociaux, économiques et environnementaux à intégrer à sa pratique professionnelle. L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un de ces enjeux.**

En effet, le champ de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de la mixité des emplois constitue une préoccupation importante dans de très nombreuses organisations, entreprises, associations, ministères, collectivités territoriales, etc.

Ce champ fait l'objet d'une législation particulière et accorde une place essentielle à la négociation d'accords collectifs. D'évidence, cela constitue un cadre d'action précis qui nécessite **une formation pluridisciplinaire**, d'une part pour toutes les personnes en charge de ces questions dans les organisations de travail, et d'autre part à destination de tous les personnels, quelles que soient leurs fonctions et responsabilités.

Objectifs pédagogiques

Sensibiliser les participants à la question des inégalités de genre dans tous les domaines du monde professionnel.

Faire comprendre les multiples fondements de ces inégalités qui se fabriquent au travers de la socialisation différentielle des sexes et se perpétuent dans l'ensemble de la société et du monde du travail.

Proposer des pistes d'action pour rendre les organisations plus respectueuses de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Compétences visées

Sensibiliser les ingénieures mais aussi les décideurs des organisations, les membres des services RH, les responsables opérationnels, les élus du personnel, les syndicats et les salariés à l'égalité professionnelle et à la mixité.

Mener des actions de sensibilisation et de formation à l'égalité à tous les niveaux de l'organisation.

Contribuer à la mise en œuvre d'une politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et plus largement de programme de lutte contre les discriminations.

Modalités d'enseignement

Sur 40h, l'enseignement fera **alterner des cours magistraux, des études de cas et des illustrations concrètes** pouvant donner lieu à débat. Ils seront adaptés aux profils des participant.e.s.

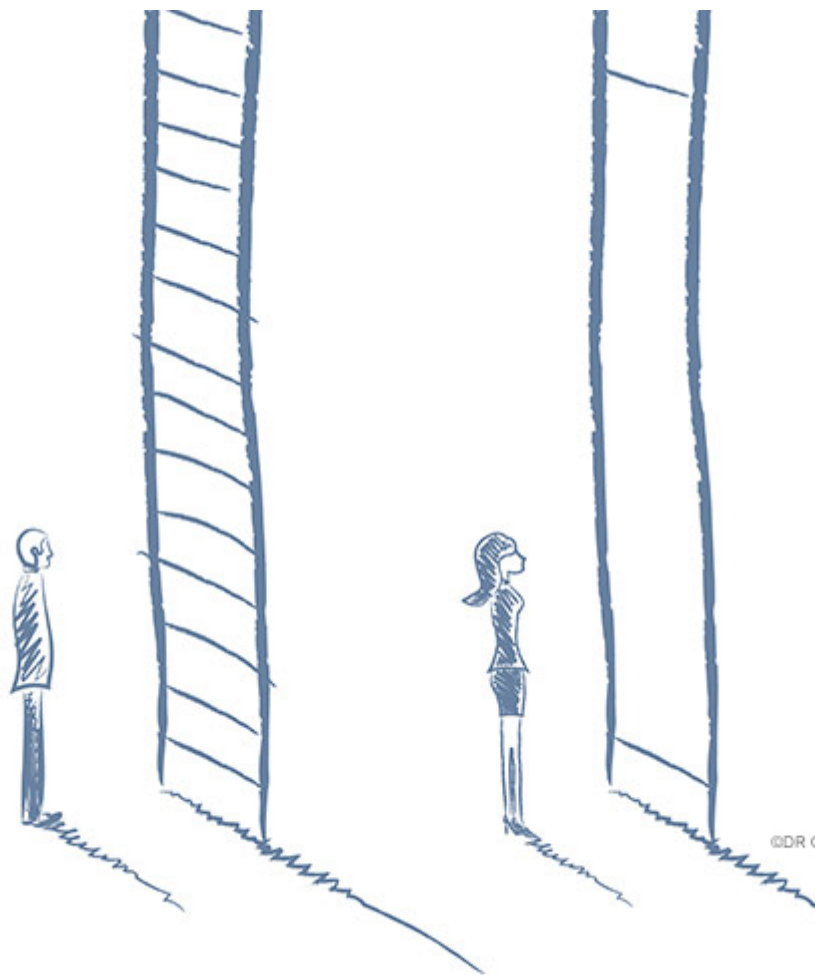
A terme, afin de favoriser sa diffusion en région, **l'enseignement sera hybride, faisant alterner présentiel et FOAD**

Programme

L'enseignement dressera d'abord **un panorama complet des inégalités entre les femmes et les hommes** qui existent dans le monde du travail. Il présentera ensuite une synthèse des connaissances pluridisciplinaires permettant de **comprendre la production et le maintien de ces inégalités**. Il abordera notamment **les apports de la notion de genre**.

Il fera le point sur les différentes **conceptions de l'égalité professionnelle et leurs effets** sur le périmètre et sur la mise en œuvre des politiques d'égalité professionnelle.

- ✓ Le programme ne nécessite **pas de pré-requis**.
- ✓ La validation de l'UE permet **l'obtention de 6 ECTS**.



11 septembre 2019

Cette formation, intégrée dans de nombreux masters et les parcours d'ingénieur, peut aussi être suivie "à la carte" en Ile-de-France et en Guadeloupe.

 Tout sur l'UE **Genre et travail**

 Télécharger la **fiche parcours**

Le savez-vous ?

► L'UE Genre et travail a été conçue dans le cadre de la création de la **chaire Genre, mixité, égalité femmes/hommes de l'école à l'entreprise**, dirigée par **Frédérique Pigeyre**

► Cette UE a également vocation à apparaître dans les différents programmes de Licence ou M1 proposés au Cnam, quelle que soit la spécialité considérée. Elle s'inscrit en effet dans les engagements pris par notre établissement, signataire de la **Charte pour l'égalité entre femmes et hommes**.

Attention

Pour valider le cursus d'ingénieur-e Cnam, l'élève devra obtenir 18 crédits d'UE « plug-in »

<http://ecole-ingenieur.cnam.fr/presentation/actualites/une-nouvelle-ue-genre-et-travail-proposee-dans-nos-formations-c>